

REGLEMENT INTERIEUR 2023

TAILLE MINIMUM: 23cm

NOMBRE DE PRISES : 6 Truites par jours et par pêcheur

JOURS OUVRABLES: Mercredi, Samedi, Dimanche et jours fériés

APPATS INTERDITS: Cuillère, Vairons, Asticots, Leurres artificiels

RESERVES: Les Chapelles (L'Aulagnier), Ruisseau de Combe Bonne Donne, Ruisseau de la

Combe, Ruisseau de Berrièves

FERMETURE ANNUELLE: Dimanche 24 Septembre 2023

FETE DE LA PECHE: Du Samedi 3 Juin à partir de 9h00 au Dimanche 4 Juin 2023 (Plan d'eau MARTIN réservé aux enfants). Reporté le week-end suivant si mauvais temps.

PECHE AUTORISEE: Avec une canne et un hameçon simple dans le barrage EDF du lac de MONTEYNARD

ALERTE POLLUTION: M. VALLIER Josselin, Président, 0769530598, ou M. SIMEONI Lucien. 0685893242

